L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

MARDI MATIN 16 DÉCEMBRE.

Le Procès du Maréchal Bazaine.

PREMIER CONSEIL DE GUERRE, SIÉGEANT AU GRAND TRIANON.

Présidence de M. le duc d'Aumale.

Audience du 24 Novembre 1873.

La séance est reprise à midi et demi.

Déposition de M. Bazaine, ingénieur:

Le président.—Appelez M. Bazaine.

M. l'ingénieur Bazaine, frère du maréchal, est entendu comme témoin à décharge et à titre de renseignement.

M. Bazaine.—Je remercie le conseil de vouloir bien m'entendre. J'ai à l'entretenir des tentatives de communications avec Metz qui ont été faites par la famille du maréchal, d'accord avec le gouvernement de la défense. Je me rendis à Tours le 20 octobre, ayant appris que la maréchale faisait des démarches pour se rendre à Metz. Depuis plus de deux mois, nous étions sans nouvelles du maréchal, et la maréchale, à l'instigation de M. Thiers, espérait obtenir du roi de Prusse l'autorisation de se rendre à Metz.

Une lettre fut adressée à M. de Bismark, et cette lettre avait été soumise à M. Thiers, qui l'avait revue et corrigée.... L'opinion de M. Thiers était qu'on ne pouvait sauver Metz qu'en signant un armistice. M. Thiers était alors de retour de son grand voyage; il connaissait l'opinion des puissances étrangères, et savait quelle était la situation du pays. M. Thiers me disait: "Si Metz pouvait tenir dix jours, huit jours, nous obtiendrions une suspension d'armes avec ravitaillement pour Paris et pour Metz. On aurait, dans ce cas, convoqué une Assemblée qui eût constitué un gouvernement légal. M. Gambetta ignorait pas les démarches que faisait la maréchale. M. Gambetta avait vu le général Bourbaki et savait très bien que Metz n'avait de vivres que pour cinq ou six jours. M. Gambetta avait reçu, en outre, un émissaire qui avait pu le renseigner de vive voix. Seule, la dépêche chiffrée du maréchal restait lettre close.

En quittant Paris, la délégation avait oublié d'emporter le chiffre de l'armée du Rhin, elle était incapable de communiquer avec cette armée, autrement que par les moyens ordinaires. M. Gambetta, moins que personne, ne pouvait se faire illusion sur le sort de Metz. Aussi, quel fut mon étonnement quand je vis que la capitulation servait de texte à une accusation outrageante. Était-il permis d'oublier de la sorte les efforts faits par l'armée du Rhin, d'oublier les glorieux services du maréchal. Je me rendis auprès de M. Fourrichon, qui n'avait pas mis son nom au bas de la proclamation dont je parle. M. Fourrichon voulut bien me dire, que depuis plusieurs jours, le gouvernement s'attendait à cette capitulation.

M. Gambetta avait fait rédiger un rapport par ses agents, et ce rapport lu en Conseil, M. Gambetta avait communiqué un projet de proclamation à lui. Elle commençait par ces mots: "Hors la loi, Bazaine, hors la loi les généraux." On pourrait se procurer une copie de cette pièce; M. Genty, le directeur de la *France*, en a pris un duplicata. Cette proclamation ne fut pas acceptée, et M. Crémieux rédigea celle qui a paru et que le conseil connaît. J'allai voir M. Gambetta (qui m'avait toujours fait un accueil sympathique); j'étais hors de moi, et si j'avais eu un pistolet sous la main, je me serais brûlé la cervelle.

—Comment, lui dis-je, pouvez-vous ainsi parler d'une armée que vous n'avez pas secourue?—Secourue! répondit-il. Je n'ai pas pu. — Ignoriez-vous que l'armée du Rhin mourait de faim?—J'aurais voulu, ajouta M. Gambetta, qu'elle quittât le sol de la patrie en jonchant la route de cadavres.

Voilà ce que me dit M. Gambetta, comme s'il ignorait que la moitié de la France était déjà transformée en charnier.

De ce moment, je ne m'occupai plus qu'à mettre les membres de ma famille à l'abri des haines populaires que cette proclamation soulevait; cette famille méritant mieux, elle qui, depuis quarante ans, a servi le pays avec désintéressement et patriotisme.

Je remercie le conseil d'avoir bien voulu m'entendre.

Le témoin se retire.

Après quoi, Me Lachaud produit un nombre considérable de témoins, particulièrement des officiers de la suite du maréchal ou des officiers de l'état-major général, pour prouver que jamais le maréchal n'a pu avoir de négociations secrètes avec le prince Frédéric-Charles, puisque jamais l'accessé n'a franchi les avant-postes français.

Me Lachaud répète vingt fois la même question; vingt fois les témoins affirment que les avant-postes français étaient infranchissables. Était-ce bien à ceux qui avaient toute la responsabilité de ce service rigoureux qu'il fallait demander si le service était bien fait? Certainement oui; nous oublions que c'était Me Lachaud qui faisait les questions.

Il n'y a eu qu'une petite difficulté, soulevée d'une manière très fine et très insidieuse par M. le président au général de Place.

"—Mais Régnier n'est-il pas arrivé directement au quartier général."

La réponse était difficile; le service des parlementaires, qui était irréprochable, a donc subi ce jour là quelque atténuation à ses rigueurs habituelles. Un mot d'ordre avait donc été donné? Régnier est arrivé, voilà la preuve en trois mots.

Du reste, les quelques témoins qui suivent ne partagent pas d'une façon aussi enthousiaste l'opinion des officiers qui faisaient le service des avant-postes.

Entre autres, un Messin, M. Meyer, raconte que, le 1er octobre, il a vu des parlementaires conférer pour ainsi dire en cachette, et le 11, s'étant dissimulé dans un fossé, il a aperçu trois cavaliers, dont l'un en bourgeois, qui s'arrêtaient près d'un pont, et il a entendu distinctement dire: "C'est ici, maréchal, que nous devons mettre pied à terre."

Le sieur Paquis est plus catégorique; il a vu, de ses yeux vu, le maréchal Bazaine entrer dans les lignes prussiennes ou rejoindre des officiers ennemis pour conférer, et il fixe des dates: les 7 et 22 septembre, et le 6 octobre. Enfin, M. Fournier, propriétaire à Ars, qui visitait à Ars le château de M. de Corny, résidence du prince Frédéric-Charles, avait fini sa visite, quand, le plus naturellement du monde, un domestique de M. de Corny lui dit en montrant "la dernier salon":

"C'est là que le prince Frédéric-Charles a reçu le maréchal Bazaine." Le choses était foudroyante; on l'interroge, on le presse; le domestique affirme qu'il l'y a vu, et qu'il connaissait très bien le maréchal.

Un autre domestique de château, Striff, a vu aussi entrer le maréchal. Un habitant de Moulins, Guérosoppe, l'a vu de même le 26 septembre. Fait typique, il lui a offert une pipe de tabac.

Le cas est si grave que Me Lachaud se lève, et n'en croit pas ses oreilles.

Il y a tant de témoins oiseux, sinon suspects, qui déposent depuis un mois, qu'il semble vraiment étonnant que ce domestique n'ait pas été assigné. Espérons qu'on avisera.

—*Le Messager* nous donne de très intéressants détails sur les *geysers*, phénomènes qui se produisent fréquemment en Islande où se trouvent plusieurs des volcans les plus actifs de la surface du globe.

Les *geysers*, ainsi nommés, du mot islandais *geyser*, qui signifie *fureur*, ne sont autre chose en réalité que des sources d'eau chaude qu'une force extraordinaire de propulsion intérieure lance à une grande hauteur. Quelques unes de ces colonnes d'eau, qui mesurent parfois cinq et six mètres, s'élèvent jusqu'à une cinquantaine de mètres. Le jet est d'ordinaire intermittent, et cette intermittence même sert à l'explication mécanique du phénomène.

Dans les gouffres incandescents se précipitent les eaux: des vapeurs se forment qui acquièrent peu à peu une force d'expansion considérable; à un moment donné l'éruption a lieu, qui cesse quand les vapeurs ne sont plus en aussi grande quantité pour se renouveler quand la pression redevient assez puissante.

C'est à une huitaine de lieues au nord-ouest du mont Hécla que se voient les principaux geysers. On a remarqué que l'eau qu'ils lancent tient en dissolution de la silice pure, qui rend ces eaux incrustantes. Partout où elles coulent, un tuf très résistant se dépose qui recouvre les objets dont il prend l'empreinte exacte. C'est par un effet analogue qu'on voit dans nos contrées les sources dites de Saint Alyre, de Saint Nectaire et de plusieurs autres lieux, que vulgairement l'on appelle à tort fontaines *pétrifiantes* au lieu de fontaines *incrustantes*, car elles ont simplement la propriété d'envelopper les objets qu'elles baignent d'une sorte de croûte calcaire et non de modifier la nature même de ces objets.

Les dépôts qui se forment aux alentours des geysers offrent, en outre, cette particularité qu'on y trouve certaines couches où la silice est passée à l'état de calcédoine zonée ou d'opale, formations qui prennent rang parmi les pierres précieuses; mais ces gemmes ne peuvent être employées, parce que étant en cet endroit le résultat d'une combinaison essentiellement aqueuse, elles ne conservent leur éclat caractéristique qu'autant qu'on ne les laisse pas se dessécher entièrement.

—Une bien mauvaise plaisanterie, à laquelle se livre tous les jours un industriel ambulant à Paris:

Sur une petite table, il étale une quantité considérable d'œufs recouverts d'une enveloppe dorée et attire le public, grâce au boniment suivant:

"Approchez, mesdames et messieurs, et, pour 10 centimes, vous trouverez dans cette coquille le portrait de la personne que vous aimez le mieux.

Séduit par cette promesse alléchante, vous donnez vos 10 centimes, vous cassez l'œuf, et vous y trouvez quoi?

Le portrait de la République!

N'est-ce pas qu'elle est mauvaise?

Hier, nous avons vu un vieux monsieur furieux qui a exigé qu'on lui rendît son argent.

—Nous sommes dans une caserne, au moment où l'adjudant ordonne au tambour de garde: "Battez l'assemblée!"

—Oh! je le connais, s'écrie en passant un volontaire d'un an, elle n'en partira pas plus pour cela!

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.................Directeur.

Mardi, 16 décembre 1873. LA FAVORITE, Grand opéra en 4 actes, de Donizetti. Les portes s'ouvriront à 6 1/2 heures. Le spectacle commencera à 7 heures.

Académie de Musique, DE BIDWELL.

Lundi soir, 15 décembre 1873. Seconde et dernière semaine de la brillante et jeune actrice MISS KATIE PUTNAM.

Lundi, 15 déc.	MEG'S DIVERSION et STAGE STRUCK.
Mardi, 16 déc.	JANE EYRE.
Mercredi, 17 déc.	NEW MAGDALEN.
Jeudi, 18 déc.	HOUSEHOLD TREASURE et LITTLE MOTHER.
Vendredi, 19 déc.	Bénéfice d'adieu de Katie Putnam. POCAHONTAS et GRIST TO THE MILL.
Samedi, à midi 20 déc.	POCAHONTAS et GRIST TO THE MILL.
Samedi, Soir, 20 déc.	GRIF.
Dimanche 21 déc.	CAPITOLA.

Lundi, 22 déc.—Pendant les deux semaines de fêtes, la brillante représentation de BLACK CROOK, de Bidwell & Macdonough. 14 déc.

MARKS KAISER

A LE PLAISIR D'ANNONCER A SES AMIS et au public de sa ville natale qu'il donnera son premier et son unique concert

A LA SALLE GRUNEWALD,

Mercredi Soir, 17 du courant, à 8 heures

Il aura le concours de Mme [illegible] et de Mlle Le Blanc, qui sont si justement estimées de tous les amateurs de musique à la Nlle-Orléans.

Prix du Billet............ Une Piastre.

A vendre dans les principaux magasins et au Bureau de la Salle Grünewald. 14 déc—3t

BAZAR MAGIQUE.

HARTZ & LEVY.....................Propriétaires

118........Rue du Canal........118

JOUETS. | SURPRISES | ENIGMES.

GRAND DÉBALLAGE D'INCOMPARABLES NOUVEAUTÉS. —EN— BOUCHONS MAGIQUES

CADEAUX POUR LES FETES
CADEAUX POUR LES FETES
CADEAUX POUR LES FETES
CADEAUX POUR LES FETES

A $1 pièce.

BOITES A SPÉCIALITÉ.

Comprenant un grand nombre DE TOURS INIMITABLES, AVEC EXPLICATIONS DÉTAILLÉES.

LE SOUFFLEUR DE BULLES DOUBLES

De notre propre invention QUI N'AVAIT ENCORE JAMAIS ÉTÉ LIVRÉ AU PUBLIC, et ne peut être obtenu d'aucune autre source.

Les Bulles soufflées à l'aide de ce nouvel instrument ont les nuances les plus variées et les formes les plus fantastiques, les couleurs de l'arc-en-ciel, tout à la fois distinctes et variées et formant un ensemble des teintes les plus délicates.

Prix. $1 pièce.

LE NEGRE DANSEUR

Dans toutes les positions possibles et imaginables. Un agréable et amusant Jouet. 14 déc—10 f

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir. 2 sept—4m—3ps

ETAT DE LA LOUISIANE.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU, que ce douzième jour de Décembre de l'année mil huit cent soixante-treize,

Pardevant moi, MARCEL T. DUCROS, notaire public dans et pour la ville et la paroisse de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane susdit, dûment commissionné et assermenté,

S'est présenté M. CHARLES ROMAN, président et représentant de la Compagnie d'Assurance "LA SALAMANDRE", institution dûment incorporée, domiciliée dans cette ville.

Lequel a déclaré que, conformément à l'acte d'incorporation de la dite Compagnie, une assemblée générale des actionnaires a été convoquée et a eu lieu dans les bureaux de la dite Compagnie, le onze décembre courant, après trente jours d'avis, dans le *Picayune* et l'*Abeille* de la Nlle-Orléans, journaux publiés quotidiennement, dans cette ville dans le but de prendre en considération les affaires de la dite Compagnie et d'adopter les mesures qui pourraient être jugées opportunes.

Qu'à la dite assemblée générale, dix-sept cent quatre-vingt six actions étant représentées—les actionnaires possédant la totalité des dites dix-sept cent quatre-vingt six actions en, voté pour l'adoption de certains amendements proposés au dit acte d'incorporation de la dite Compagnie, qui apparaissent plus complètement sur une copie certifiée du procès verbal de la dite assemblée, copie qui est annexée à la marge du dit acte;

Et le dit Charles Roman, agissant en la qualité susdite, a déclaré, en outre, qu'en vertu du pouvoir dont il est revêtu, et à l'effet de mieux exécuter les dits amendements et de les faire enregistrer, additions et amendements à la Charte de la dite "Compagnie d'Assurance LA SALAMANDRE" sont comme suit:

Que l'article sept soit amendé de façon à être ainsi conçu, savoir

ARTICLE VII.

Le capital de la compagnie d'assurance contre l'incendie La Salamandre, sera de Trois cent mille piastres, divisé en actions de cent piastres chacune. [illegible]

ARTICLE VIII.

Section 1. Dans les premiers jours de janvier 1874 et de chaque année subséquente, le Président fera dresser un bilan des profits et des dépenses de la Compagnie. [illegible]

Que l'article neuf soit amendé de façon à être conçu ainsi:

ARTICLE IX.

Section 1. Les souscriptions au capital actions de la Compagnie, faites après son organisation, seront aux mêmes conditions que les souscriptions primitives. [illegible]

Aucun transfert pour moins d'une action entière ne sera permis. [illegible]

Ainsi fait et passé en mon étude, dans la ville de la Nlle-Orléans susdite, le jour, le mois et l'année écrits en premier lieu, ci-dessus, [illegible]

L'original est signé

CHARLES ROMAN, Président.
L. M. DUCROS. WM. KLEILA.

Pour copie conforme. Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1873.
M. T. DUCROS, notaire public.

Bureau de l'annotateur des hypothèques. [illegible]

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1873.
C. DARCANTEL. Député-annotateur.

13déc—dfen 30j.

Le Meilleur Sirop du Monde POUR LA TOUX

Est celui qui joint à l'efficacité un goût agréable et le bon marché.

Le Sirop Pectoral Balsamique —DE— DUCONGÉ remplit toutes ces conditions.

A. CARROUCHÉ, Agent général, Au No. 39 de la rue de Chartres, N. O.
4 déc—1m—dim mar & jeu

Avis.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs du Louisiana Canal and Land Improvement Co. pour l'année 1874 aura lieu le 13 décembre 1873, aux bureaux de la Compagnie, No. 76 de la rue Baronne, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. A. KARSTENDIECK, Secrétaire pro. tem.
3 déc—ps 1t

DIVERS.

MILLER & DIELMANN,

Aux Nos 50, 52 et 54 de la rue Poeyfarre,

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

NOUS appelons l'attention de nos nombreux amis et clients de la ville et de la campagne sur notre fort stock de PRALINES, FRUITS de Californie, CANDIS en bâtons et JOUETS en candi pour les jours de fête; ainsi que sur la nouvelle espèce de CANDI-MAIS. Nous offrons tous ces articles à très bas prix.

Nous les livrons, sans frais de transport, aux bateaux et aux dépôts. 22 nov—1m

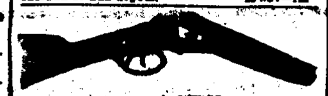

J. SAGET, ARMURIER,

199........RUE DE CHARTRES........199

Entre Ste-Anne et Madison.

Annonce aux amateurs de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir des fusils à baguette, genre Cooper, [illegible] grand assortiment de fusils, Lefaucheux, [illegible] revolvers [illegible] 6déc—3m

Institutrice.

UNE DAME qui peut enseigner l'Anglais, le Français, la Musique et le Dessin désire trouver une place d'institutrice dans une famille, soit en ville, soit à la campagne à proximité de la ville. S'adresser au rédacteur de l'ABEILLE.

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,

MARCHANDS DE Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Il approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.

DÉPOTS—sur la Levée, en Ferry du 3e District, —Et— Au coin des rues Louisa et Levée.

BUREAU, No 22 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

On reçoit les ordres à l'un ou à l'autre en trois. 7 déc—1m

MADAME GROUX,

LA célèbre costumière, a transféré son magasin du No. 98 de la rue Conti, au No. 60 de la rue Dauphine, entre les rues Conti et Bienville, local plus avantageusement situé, plus beau et plus agréable. Elle sera heureuse d'y fournir à ses nombreux amis et clients des costumes de fantaisie, des costumes de bals masqués, dominos, et une variété de tout ce qu'il y a de plus recherché dans ce genre. N'oubliez pas le No 60 de la rue Dauphine. 2 oct—3m

PIERRE BOYER,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

114....RUE DES REMPARTS....114

Entre Toulouse et St-Louis.

A l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il se charge de tout ce qui a rapport aux enterrements de toutes les classes. [illegible] Il vient aussi d'acheter une voiture neuve, de la fabrique W. F. Clark, rue des Remparts, 144, de cette ville, qui est exclusivement destinée pour les mariages et visites de famille. Il se fera un véritable plaisir de la montrer aux personnes qui viendront le voir à son établissement. 9 déc—1m

LOUISIANA EQUITABLE Life Insurance Company,

Au Coin des rues Carondelet et Gravier, Nouvelle-Orléans.

SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur des Agences.
TURIAF DUPRÉ, Agent général pour la ville

DIRECTEURS:

John I. Adams,	W. B. Schmidt,
E. J. Hart,	Alexander Marks,
David Wallace,	E. A. Tyler,
George A. Fosdick	J. B. Camors,
Edward Bigney,	Jos. Ellison,
John Henderson,	E. H. Fairchild,
Charles Cavaroc,	Jos. W. Stone,
A. Thompson,	S. Cambon,
Sam'l M. Todd,	C. E. Girardey,
B. B. Briggs,	Wm. Henderson,
B. B. Walshe,	Wm. P. Harper,
James I. Day,	Wm. Creevy.

2sept—3m

Compagnie d'Assurance TEUTONIA, DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif.................................$798,454 66

A. EIMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS;

Henry Abraham,	A. Eimer Bader,
N. A. Baumgarden,	F. [illegible]
Ch. Engstfeld,	M. Frank,
H. H. Gogreve,	Hy. Haller,
Sigmund Stenz,	J. F. Keller,
Louis Leonhard,	Theo. Lilienthal,
C. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. B. Schmidt,	E. Seig,
Isaac Scherck,	Louis Schwartz,
J. M. Schwartz,	J. B. Wilderman,
X. Weissenbach,	J. Keller.

3 oct—1an

IMPORTATEURS ET MARCHANDS —DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp, Succursale, au No 565 de la rue des Magasins;

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers, MACHINES et outils de ferblantiers. ARTICLES CREUX, en fonte, en fer blanc et émaillé.

FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE ARTICLES en fer blanc brillant et verni à l'anglaise.

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles. 13 nov—1 an vdc

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

207..........Chartres Street..........207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides pour mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 22 janv—1 an

APPAREIL PERFECTIONNÉ —DU—

GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississipi et en Louisiane.

Fabrique et salle d'exposition au No. 3 du Triangle Building et No. 246 de la rue [illegible] (Nouvelle Levée,) entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.

F. ROBERTS, Surintendant, Boîte [illegible] du bureau de la Poste

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,

CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

ET un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bas prix, par

ED. L. ZELL,

Coin des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULON, No 33...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 33 Spécialiste Bienville,

Manufacture à Vapeur de: TABAC A FUMER ET A PRISER. Et Importateur de: CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c. 14 mars—1an Nouvelle-Orléans.

AVIS.

MADAME VVE TABERT prévient ses amis et ses clients que, depuis son retour de France, elle a repris la direction de sa maison, [illegible] Louisiane et même à l'étranger. 1mov—1m

---

RÉNOVATEUR VEGETAL SICILIEN DE HALL, POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les érythèmes et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, [illegible]

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur étant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par toutes pharmacies. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co, NASHUA, N. H.

27 sept—1 an.

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1oct—3P PMaJ.S.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un râtelier de DENTS de la meilleure espèce ou inférieure sur une nouvelle base pour $20.

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, [illegible]

Extraction des dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle base.

66 - - Rue Bienville - - 66

Encoignure Royale.

Le Dr. A. DUPERRON, Dentiste, [illegible] Prix modérés et travail consciencieux. 28 fév—1an

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$20................les Rateliers..................$

—Prix ordinaire $40.—

LE DR. GEO. P. MALONEY, No 160 de la rue du Canal, près la rue Baronne, [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY, Successeur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DEBON No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 3aout—6m

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

[illegible] Bureau, 73, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 9 P. M. 9 nov 4m

CHERRY PECTORAL D'AYER,

Pour les Maux de Gorge et les Affections Pulmonaires — tels que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, les Bronchites, l'Asthme et la Consomption.

Parmi les grandes découvertes de la science moderne, il y en a peu qui aient pour l'humanité une valeur plus réelle que ce vainqueur des maux de gorge et des affections pulmonaires. De nombreuses expériences, dans ce pays et dans d'autres, en ont démontré l'efficacité. Le témoignage de nos meilleurs citoyens de toutes les classes établit le fait que le Cherry Pectoral guérit mieux qu'aucun autre médicament, tous les maux de la gorge et des poumons. Les affections pulmonaires les plus dangereuses cèdent à sa puissance et, dans des cas de Consomption, les cures qui lui sont dues et que le public connaît, sont tellement remarquables, qu'elles seraient incroyables si elles n'étaient prouvées d'une manière irréfutable. C'est une protection sur laquelle le peuple compte en toute sûreté. En guérissant la Toux—les avant-coureurs de maladies plus graves—le Cherry Pectoral sauve des existences sans nombre et des souffrances dont on ne saurait avoir une idée. Les moins crédules sont convaincus de ses vertus. Chaque famille devrait l'avoir chez elle comme une sauvegarde contre les premiers symptômes des affections pulmonaires—symptômes qui passent inaperçus, qu'on pourrait combattre avec succès si l'on était prévenu. [illegible] Les poumons délicats ont besoin de cette protection; il est imprudent de la leur refuser. Le Cherry Pectoral est précieux pour les enfants atteints de maux de gorge ou de maux d'estomac, car lorsqu'on y a recours à temps, des milliers de pauvres petits êtres sont arrachés à la tombe et rendus à l'affection de leurs parents. Il agit rapidement et [illegible] dans les cas les plus ordinaires et donne un sommeil paisible si nécessaire à la santé. Quel est celui qui voudra souffrir de l'Influenza et de Bronchite quand il sait que la guérison est si facile?

Le Cherry Pectoral est le fruit de profondes recherches, de longues études chimiques et on n'a rien négligé pour le rendre parfait. [illegible]

PRÉPARÉ PAR LE DR. J. C. AYER & CO., A. LOWELL, MASS.

Et en vente chez tous les Pharmaciens. 27 nov.—1 an

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.

Nous montons, en ce moment, sur plusieurs vastes habitations, un grand nombre de nos Balances d'habitations sucrières. Elles répondent à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait sentir parmi les planteurs qui roulent pour d'autres personnes; elle met le sucrier, ainsi que le propriétaire de la canne, à même de savoir quelque chose du poids d'un chargement de cannes et de se faire une idée de la quantité de sucre que produit la terre.

Ceux qui achètent des récoltes des petits habitants pourront les acheter au poids.

Des centaines de ces balances sont employées, actuellement, sur les habitations de Cuba; beaucoup de nos planteurs en montent aujourd'hui.

Nos balances sont trop bien connues pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. Nous sommes prêts de remplir, d'une manière satisfaisante, toutes les demandes qui nous seront adressées.

FAIRBANKS & CO.

W. B. BOWMAN, agent,

Au No 33 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.

Restaurant Cosmopolitain,

[illegible] RUE ROYALE [illegible] LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. [illegible]

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,

84, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 1mars—1an

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. Mme. ADELE HEPP, en commandite. PIERRE ROCHEREAU. ERNEST MERRIT.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.

2 South William st., New York. — 24 & 26 St. Louis st., New Orleans.

31 août—1an

147..........147 Transféré au 131 de la rue Canal.

Rue du Canal.

ERLEBACH & CHARDEY,

PROPRIÉTAIRES

du l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud à lequel est connu sous le nom de

THE ORIGINAL

GREAT SOUTHERN DOLLAR STORE

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

E. LEVY & Co,

PROPRIÉTAIRES —DU— GRAND DOLLAR STORE DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

IMMENSE ATTRACTION!

Marchandises valant $3, $4 et $5, Vendues à $1 seulement.

NOUS avons reçu un stock complet de Marchandises d'utilité, de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.

Ces marchandises surpassent, sous tous les rapports, toutes celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar Store" comme utilité, valeur, richesse et assortiment; et, malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessus, rien au-dessous.

Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock;

VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRES D'EAU, CARAFES, PORCELAINE de Chine, ARTICLES de Vienne, PORTE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.

FOURRURES! FOURRURES!

COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et dentelle; MOUCHOIRS pour dames, toile et dentelle, et brodés; CORSETS français, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.

Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.

RUCHES du dernier genre, par pièces et à la yarde.

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE, Brosserie, Savons et Peignes, etc., etc.

Une grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de table, CANIFS, etc. Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.

CUILLÈRES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc; CUILLÈRES à gâteau, CORBEILLES, CASSE-NOISETTES, ANNEAUX de serviettes, [illegible] sur métal blanc.

[illegible] et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS;

Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MOUCHOIRS, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc., etc.

Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN,

ETAGÈRES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRACHOIRS de porcelaine de Chine, LAMPES, TASSES et SOUCOUPES, etc.

Magnifiques STORES, pour fenêtres, à $1.00 la paire.

TABLEAUX Chromos et CAGES, etc., etc., et tous ces articles seront vendus indistinctement $1.00.

Nous faisons de grandes concessions aux marchands, et les ordres envoyés seront l'objet de notre attention particulière. Nous expédions les marchandises sur réception de mandats sur la Poste ou C. O. D., contre remboursement.

Demandez des Catalogues donnant l'énumération de tous les articles contenus dans notre établissement; ils vous seront expédiés gratis.

ERLEBACH & CHARDEY, 147, RUE DU CANAL, Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Boîte No 749.

Nous désirons informer le public que le magasin "The Original Dollar Store", fondé en 1869, n'a pas changé de local et qu'il est toujours au 147 de la rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos nombreux amis et clients. 14 nov—4m

Désirant mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT.

[illegible]

Articles de Ménage POUR UN DOLLAR.

[illegible]

Belles broderies françaises.

[illegible] UN DOLLAR.

[illegible]

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE COMPLÈTE POUR UN DOLLAR.

[illegible]

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures UN DOLLAR.

[illegible]

UN DOLLAR PIECE.

[illegible]

NOUVEAU DÉPARTEMENT—ARGENTERIE

[illegible]

VOILA LES ARTICLES

[illegible]

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend:

250,000 Articles Nouveaux, A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

[illegible]

Fourrures! Fourrures!

[illegible]

Livres! Livres!

[illegible]

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

[illegible]

Peintures à l'Huile.

[illegible]

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

[illegible]

Articles de Ménage.

[illegible]

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

[illegible]

Adressez-vous à E. LEVY & CO., P. O. Box 346, New Orleans.

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, [illegible] DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE [illegible] T. D. VAN HORN Caissier.

PAPIERS PEINTS.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Mme Vve H. HABERT,

160.......RUE DE CHARTRES.......160

ANNONCE respectueusement à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a reçu d'Europe et du Nord, UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS PEINTS de toutes sortes, [illegible] et qu'à partir de LUNDI COURANT, [illegible] toute concurrence.

Les propriétaires sont invités tout spécialement à venir visiter ce bel assortiment; ils pourront se convaincre aisément du beau choix de ses papiers et DE LA MODICITÉ DES PRIX.

Tout travail, tout ouvrage entrepris par la maison H. HABERT sera garanti donner toute satisfaction; [illegible] 5 oct—6m vdc

Chaudières à Sucre du Tennessee

[illegible]

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—[illegible] GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, [illegible]

E. P. LAVILLEBEUVRE, [illegible] No. 18 rue Union.

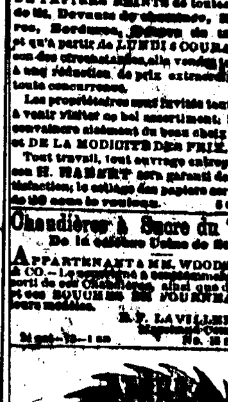

BRANCH, CROOKES & Co.,

No 30 de la rue Carondelet,

FABRICANTS DE SCIES circulaires [illegible]

AU NEW CHEAP JOHN (JOHN HANSEN)

O[illegible] MOUTONS ET SOUILLIERS [illegible]

CAFÉ DE LA ROTONDE —DE— L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—[illegible]

PIERRE DUFONT,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES, [illegible]

P. & R. DE VERGES,

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Joseph Bailey vs. Shepherd Walden.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 457. [illegible] SAMEDI, dix-sept (17) de janvier 1874, [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Elizabeth Kuehn veuve de George Sutherland, vs. Léonville Pascal alias Léonville Augustin.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1[illegible] [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

La veuve Henriette Lyod vs. Emma Vick.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 139 [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

G. HENSHAW vs. JULIUS JEHLE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans,—No 4354.—[illegible] MERCREDI, vingt-quatre décembre 1873, à 10 1/2 heures A. M., au no. 74 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, à la vente publique et adjudication de—

GROCERIES. Le fonds d'une Grocerie [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

F. C. MAMAN vs. EDW. B. BENTON et als.

Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 23,570.—Le même vs. les mêmes.

Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 4,626.—Le même vs. les mêmes.—Le même vs. les mêmes.—Le même vs. les mêmes.

Cour de District Supérieure pour la Paroisse d'Orléans—Nos 2,467, 2,765, 3,609 et 6,912.

EN vertu de six writs de fieri facias contre le demandeur, [illegible] MARDI vingt [illegible] décembre 1873, [illegible]

Un cheval, un buggy, une [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BERNARD LACAZE vs. La Dame ELIZABETH HAGEL, [illegible] CHARLES ANDRÉ DERANCO.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4[illegible] [illegible] LUNDI, vingt neuf (29) décembre 1873, à midi, [illegible]

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, à l'angle des rues des Ursulines et Bourgogne, [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LOTERIE —DE— L'ETAT DE LA LOUISIANE SUR LE Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS {[illegible]}

PRIX DU BILLET: $1 SEULEMENT.

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police:

Tirage tous les jours.

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS:

No 182 Rue du Canal,

HEURES DE BANQUE: De 9 heures A. M. à 3 heures P. M. [illegible]

C. D. STURTEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.

FONDERIE SHAKESPEARE,

[illegible] Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP, SHAKESPEARE, SMITH & CO., —Successeurs de— GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDERIE de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, [illegible]

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

VALMONT GIRARD, à Waterloo, paroisse de Pointe-Coupée.

LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage, [illegible] Pointe-Coupée.

C. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Lacoville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. C. A. PEIRON, Maître-de-poste à Plaquemine, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Petite-Anse.

E. F. BÉRÉAU, à la Pointe-Chrétien.

PHIL. BAUER, Opelousas-Rouge.

LAURENT CHÉRI, Plaquemine (Iberville).

A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).

R. RIGUIPI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jeanerette (Texas).

Wm. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.

EDGAR DELÉRY, Sainte-Louis (Ohio)

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.

Beaux Meubles—Meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, en bois [illegible] et en acajou: Glaces françaises à biseaux taillés, Tapis, ottomanes, Orchestre, Porcelaine, un excellent Piano français: Fourneaux, Ustensiles de cuisine, et une variété d'Articles élégants et utiles, dont l'énumération serait trop longue.—Vente pour cause de départ—Au No. 226 de la rue Claiborne, entre le Chemin du Bayou et la rue des Ursulines.

PAR NASH & HODGSON.—W. I. Hodgson, encanteur,—Bureau No 8 de la rue Carondelet.—MARDI, 16 décembre 1873, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, il sera vendu à l'enchère publique—

TOUT LE CONTENU de la susdite résidence qui sera ouverte, pour ceux qui voudront examiner le mobilier, du 15 au 16 décembre, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Conditions—Comptant, sur livraison—les sommes au-dessus de $50, payables en chèques certifiés. 14 déc—2t

PAR PLACIDE J. SPEAR

Gages! Gages!!

GRANDE VENTE, SANS RÉSERVE, DE GAGES FORFAITS,

Au magasin de J. ANGLADE, prêteur sur gages, au coin des rues Conti et Bourbon.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau, No de la Passage de la rue [illegible]—LUNDI, 15 décembre, et les jours suivants, à 10 heures et demie, il sera vendu, sans réserve, au magasin de J. ANGLADE, au coin des rues Bourbon et Conti, tous les gages forfaits à lui appartenant— [illegible]

Conditions—Comptant. 30 nov—7,11,12,13,14 déc.

Vins, Liqueurs, Provisions, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Blancs, Coin Vieille-Levée et Bienville, 17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires, 51......RUE TCHOUPITOULAS......51 NOUVELLE-ORLÉANS.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux, 73.......VIEILLE-LEVÉE.......73 NOUVELLE-ORLÉANS.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez: QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille Levée. CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille Levée, et VINCENT BATTOLARA, No 15 rue Dumaine.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

E. BECHAMPS,

No. 90, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

—Importateur de—

EAUX DE-VIE et VINS français. CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS. LIQUEURS DU PAYS, &c. Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE. ORGANISATION MILITAIRE.

LA 1re session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

[illegible]

L'étude de la topographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, [illegible]

L'organisation de l'Université est toute militaire, [illegible]

Uniforme: Pantalon gris, [illegible] et képi bleu foncé.

[illegible]

L'Université est située [illegible]

[illegible]

Les neuf mois de session coûtent:

Enseignement, bibliothèque, médecin	[illegible]
Pension et domestiques	[illegible]
Blanchissage	[illegible]
Chauffage et éclairage	[illegible]
Livres, papier, etc.	[illegible]
Meubles	[illegible]
Dépenses éventuelles	[illegible]
Trois uniformes	[illegible]
Dépôt	[illegible]
Déposé totale	[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—DÉCEMBRE 1873.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. [illegible]

B	M
Barrière, (la famille)	Maistre, Ernest
Barrière, Jean-Pierre	J
Burnel, les époux	Jeucheux, Simon
Blouse, Pierre Antoine	L
Bérot, Pierre	Leclercq, Henry
C	Lucas Vve A
Chaperousse, (Mme Vve) dit Plaquevillle	Laroux, Pierre
Carlos, C	Lapeyrolerie, Jean
Castagna, Ferdinand	Lambert, Alexandre Oléen
Comeaux, Jean Victor	Lacombe, Jacques
Chambert. J	M
D	Mollet, Alexis
Dulac, François	Marmouget, (Mme Vve)
Dubois, R	Michel, (Mme)
E	P
Emery, (Mme) femme	Pousset, Jean dit
Estrade, Jean Baptiste	Poirier (Mme Vve) Jacques, née Françoise
F	T
Follens, (les époux)	Thomas, Bonaventure
Fournier, Henri Elie	Touzet, Jean François
Frère, François	V
Fontaine, Jean Pierre	Vautier, Pierre Joseph
G	
Goguel, François	
Gunier, Germain	
Gaston, Jean Baptiste	

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

PIANOS ET ORGUES.

100 PIANOS neufs de Steinway, Knabe, Haines, Pleyel et Weber, [illegible] ORGUES et MÉLODEONS, à des [illegible]

Le plus grand stock, le meilleur assortiment, les prix les plus modérés et les conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offerts. [illegible]

LOUIS GRUNEWALD, Aux Nos. 18, 20 et 22 de la rue Baronne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.

250 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. Levy, encanteur.—Salle d'encan, No 36 de la rue de Chartres.—MARDI, 16 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

250 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, [illegible]

Conditions à la vente. 14 déc

Vente de Société pour Banqueroute.

Meubles, Bureaux, Literie, Meubles et Articles de Dortoir et de Salle d'Etude, Ustensiles de Cuisine, etc., etc.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE MARY A. BURR.

Cour de District des Etats-Unis d'Amérique pour le District de la Louisiane. No. 1280.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. Levy, encanteur, [illegible]

TOUT LE CONTENU de la maison connue sous le nom de Institut Locquet, [illegible]

Conditions à la vente. 14déc—1t

Grande vente à crédit et sans réserve de tout le Stock de L. H. Richard, comprenant un choix complet de marchandises sèches étrangères, &c.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. Levy, encanteur.—Salle d'encan, No. 36 de la rue de Chartres.—LUNDI, 22 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de L. H. Richard, coin Chartres et Iberville, au premier, sans réserve au encan—

[illegible]

—Aussi—

Un beau choix de dentelles et de choses nouvelles.

Conditions—Comptant pour toute somme au-dessous de $100. [illegible]

Les billets devront être endossés à la satisfaction des vendeurs. 14 déc—14,18 20,21 et 22.

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873

A Messieurs les Membres de l'Union Française. Messieurs et chers compatriotes,

Le Conseil de Direction a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport, pour le semestre du 1er décembre 1872 au 31 mai 1873.

Pendant cette période, le nombre de Français qui se sont adressés à la Société pour être aidés dans la recherche de travail, s'est élevé à 102:

Hommes......67
Femmes......40

Le Bureau a fait d'actives démarches en faveur de chacune des personnes et a réussi à en placer [illegible]

Hommes......[illegible]
Femmes......[illegible]

Il a délivré 225 Bons de logement et 250 Bons de repas.

29 personnes ont reçu des secours médicaux et des médicaments, par les soins de la Société.

[illegible]

Le cours d'Anglais GRATUIT est suivi avec assiduité [illegible]

Il nous est impossible d'énumérer toutes les démarches, sollicitations [illegible]

Messieurs et chers compatriotes, [illegible]

Aidez nous donc à élargir notre cercle et à augmenter le nombre de nos membres [illegible]

Recevez, messieurs et chers compatriotes, l'assurance de nos sentiments fraternels et dévoués.

Pour le Conseil de direction et par son ordre;

Le Vice-Président, M. SALOMON.
Le Secrétaire, A. DE MONTLUZIN.
Le Trésorier, J. R. SEGUIN.

ETAT DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE, (Capital et Actif)

A la clôture des affaires du Lundi, 24 novembre 1873.

RESSOURCES.

Propriétés foncières	[illegible]
Bons et actions	[illegible]
Dette consolidée (vieux portefeuille)	[illegible]
Billets à recevoir (pris en règlement)	[illegible]
Prêts et escomptes	[illegible]
Département des actions hypothécaires	[illegible]
Change étranger et change américain (au pair)	[illegible]
Espèces	[illegible]
Legal Tenders	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Certificats du Cl'ring House	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

PASSIF.

Déposants individuels	[illegible]
Dû par des banques et des banquiers étrangers	[illegible]
Billets en circulation	[illegible]
Certificats du Clearing House	[illegible]
Autres obligations en comptant	[illegible]
Total du passif	[illegible]
Capital	[illegible]
Fond de réserve	[illegible]
Profits en portes	[illegible]

JNO. G. GAINES, Président.
J. L. BELARX, Caissier. 27 nov—6t PP

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau, No 5 de la rue St-Pierre,

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1873.

Sur risques d'incendie	[illegible]
" de rivières	[illegible]
" de mer	[illegible]
Total des primes	[illegible]
Plus risques non expirés pour 1872	[illegible]
Moins, primes remboursées	[illegible]
Montant net des primes reçues	[illegible]

Pertes payées dans la même période. [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]

Ce qui précède est une copie conforme des livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. [illegible]

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1873.

A une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé [illegible]

DIRECTEURS.

R. M. Davis,	[illegible]	H. Maissel,
A. Socola,	[illegible]	A. Huber,
J. K. Gourdain,	J. J. [illegible]	B. Bonneau,
M. A. Lhomme,	[illegible]	S. Cambon,
Ernest Prague,	V. [illegible]	[illegible]
Jos. Elliott,	[illegible]	[illegible]
J. B. Soteri,	J. [illegible]	M. Doussevich,
P. Sanchez,	[illegible]	[illegible]

30 juil—1m